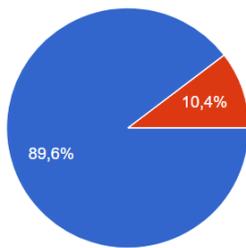


Un réel intérêt pour la mise en place d'un CET de Fin de carrière à EDF SA

Résultats du sondage de FO Energie juin/juillet 2024

Près de **3 000 salariés** ont répondu au sondage lancé par **FO** en début de période estivale sur l'intérêt de mettre en place un Compte Epargne Temps Fin de carrière à EDF SA (CET FDC). La délégation FO a d'ores et déjà porté cette revendication à la Direction et, grâce à vos réponses, nous allons pouvoir enrichir ces propositions.

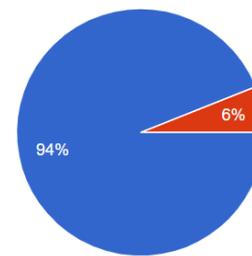


● Oui
● Non

Un plébiscite pour un nouveau dispositif de CET Fin De Carrière

Le constat : en raison d'une charge de travail importante de nombreux salariés ne sont pas en mesure de prendre l'intégralité de leurs jours de congés, le CET FDC offrirait une solution innovante pour **près de 90 % des salariés qui ont répondu à notre enquête.**

Les résultats de notre sondage montrent également que 94 % de ceux qui ont répondu ont déjà un CET et qu'ils sont en mesure de l'alimenter régulièrement (pour rappel le CET actuel a été mis en place à EDF SA en 2008)



● Oui
● Non

De nouvelles propositions pour porter vos demandes sur le CET FDC

Nos principales revendications liées à ce nouveau dispositif :

- Le CET FDC ne pourrait être activé qu'en fin de carrière
- Le CET FDC n'aurait pas de plafond
- Le CET FDC ne serait pas monétisable
- Le CET FDC serait abondé de façon progressive par l'employeur en fonction de l'âge du salarié
- Possibilité de transférer 1 an du CET actuel vers le CET FDC

Ont été enrichies par des propositions pouvant être l'objet de discussions complémentaires :

- Le placement de l'intéressement (en heures) vers le CET FDC
- Davantage de souplesse de placement sur CET FDC pour les cadres au forfait-jours

Soucieux de l'équilibre financier de l'entreprise, vos représentants **FO Energie** ont également présenté à la Direction d'EDF une manière de financer ce dispositif sans alourdir la dette de l'entreprise. **Un mécanisme financier assurerait l'autofinancement du CET FDC.**



Les résultats de notre sondage pour le CET FDC révèlent un réel intérêt des salariés d'EDF SA pour cette revendication innovante. Ce dispositif atténuerait la réforme injuste et brutale du rallongement de l'âge de départ à la retraite mis en place en 2023. Par ailleurs, il permettrait de répondre efficacement aux enjeux de santé sécurité de la fin de carrière pour des salariés qui pourraient être « usés » par des métiers exigeants physiquement et/ou psychologiquement.